

• Dans ce numéro :

Le mot du Directeur	1
Pays et bassin d'emploi	1
Infos Emploi	2
BMO 2009 : quelques chiffres	2
Roissy CDG : Des places à prendre	2
Les études de l'Observatoire	3
La mobilité Compiègne-Roissy	3
L'offre de formation	4

• Le mot du Directeur

La Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) du Pays Compiégnois est un projet collectif à l'initiative des élus locaux et du service public de l'emploi, auxquels est venu s'associer le Conseil Régional de Picardie. Une de ses fonctions majeures est l'observation, l'anticipation et l'adaptation au territoire, soulignant ainsi la nécessité d'« observer pour agir ».

Notre observatoire, tel une vigie, va jouer ce rôle notamment au travers de cette lettre d'information. Il va ainsi contribuer en complémentarité avec les réseaux spécialisés et les acteurs locaux à élaborer un diagnostic continu et partagé concernant la formation, l'emploi et le marché du travail sur notre territoire.

Je vous souhaite une lecture enrichissante,

Pascal Boutanquoi,

Directeur de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Compiégnois

• Pays et bassin d'emploi

Le bassin d'emploi de Compiègne : Il correspond à l'arrondissement de Compiègne, c'est-à-dire qu'il comprend les cantons de Compiègne, Estrées Saint Denis, Attichy, Ribécourt-Dreslincourt, Ressons-sur-Matz, Lassigny, Noyon, et Guiscard.

Le Pays Compiégnois : Le territoire sur lequel la MEF agit. Il comprend les Communautés de Communes de l'Agglomération de Compiègne, de la Plaine d'Estrées, de la Basse Automne, et du Canton d'Attichy.

C'est-à-dire les cantons de Compiègne, Estrée Saint Denis, Attichy, plus 5 communes du canton de Clermont, 2 communes du canton de Pont Sainte Maxence et 3 communes du canton de Crépy-en-Valois.



● Info Emploi

→ Enquête Besoins en Main d'œuvre 2009 : quelques chiffres

18137 - le nombre total de projets de recrutement dans la région Picardie en 2009. Ce chiffre était de 26954 en 2008.

33% - parmi l'ensemble des intentions de recrutement, la proportion d'intentions concernant le secteur Vente, tourisme et services (soit 5986 projets de recrutement).

15.2% - la proportion d'entreprises du bassin d'emploi de Compiègne déclarant des projets de recrutement. Sur l'ensemble de la Picardie, la proportion est de 15.7%. En 2008, elle était de 26.8% pour le bassin Compiégnois et de 23.7% pour la Picardie.

1859 - le nombre de projets de recrutement dans le bassin d'emploi de Compiègne. Ce chiffre s'élevait à 3451 en 2008.

Source : Enquête Besoins en Main d'Œuvre 2009 - Picardie. Pôle Emploi, Credoc. 2009.

→ Roissy Charles De Gaulle : des places à prendre

Roissy Charles de Gaulle. Une zone aéroportuaire qui regroupe de nombreuses activités. Au cœur de l'aéroport, une agence Pôle Emploi coordonne les offres d'emplois des 650 entreprises du site. Un recrutement qui s'effectue tout au long de l'année, avec des pointes en février-mars et octobre-novembre.

L'aéroport de Roissy peut être comparé à une ville à l'activité quasiment incessante. Car autour des avions, et des personnels navigants, des milliers de professionnels assurent jour et nuit l'approvisionnement, la sécurité et l'accueil des passagers. Au total, ce sont 650 entreprises, déclinées en 708 établissements, qui emploient des salariés dans un des trois secteurs suivants : la NAV 62 (le transport aérien), la NAV 63 (les services auxiliaires aux transports) et la NAV 79 (la sécurité aéroportuaire).

Roissy recrute. Mais 80% des offres à pourvoir chaque année proviennent d'une vingtaine d'entreprises, parmi les plus importantes : Air France, Aéroport de Paris, Servair, France Handling, SSP ou FedEx. Sans oublier la police et les douanes pour le secteur public. Pour quels types de postes ? Monique Montagner, directrice de l'ANPE Roissy CDG : "Nous gérons une grosse proportion d'offres de CDI ". L'intérim fonctionne bien, mais il est plus difficile de se faire une place. Pour des raisons de sécurité, l'obtention des badges spéciaux prend deux mois au minimum. Résultat : les sociétés ont recours aux mêmes employés.

Depuis 1999, l'ANPE s'est organisée en réseau, sur les trois départements de la zone aéroportuaire. A Mitry (77) se trouve l'agence qui traite le transport terrestre, à Aulnay sous Bois (93) le commerce de gros et de détails, à Tremblay (93) la sûreté aéroportuaire et le nettoyage, à Gonesse (95) l'hôtellerie-restauration et à Roissy CDG les compagnies et le fret aérien. Les postes proposés sont accessibles à partir du niveau bac, à condition de posséder les pré-requis nécessaires : "savoir s'exprimer, avoir un niveau d'anglais minimum, une bonne présentation et de la motivation; sans oublier le permis voiture". Les horaires décalés sont la règle, et il faut donc pouvoir se déplacer par ses propres moyens. Parmi les métiers les plus demandés figurent les billettistes, les agents d'escale, les réceptionnistes hôtels, comptoir et location auto. En général, les grandes sociétés assurent une formation maison. ADP par exemple regroupe pas moins de 200 métiers pour 3500 employés.

Pour en savoir plus :

- Le site de Pôle Emploi emploi-aviation : gère les offres et les demandes d'emploi des compagnies aériennes
- L'agence de Pôle Emploi Roissy Charles de Gaulle, téléphone : 01 48 62 12 40
- Le site d'Aéroports de Paris (ADP) : trois filières, administrative, technique et exploitation.

◆ Les études de l'Observatoire

→ La Mobilité Compiègne-Roissy

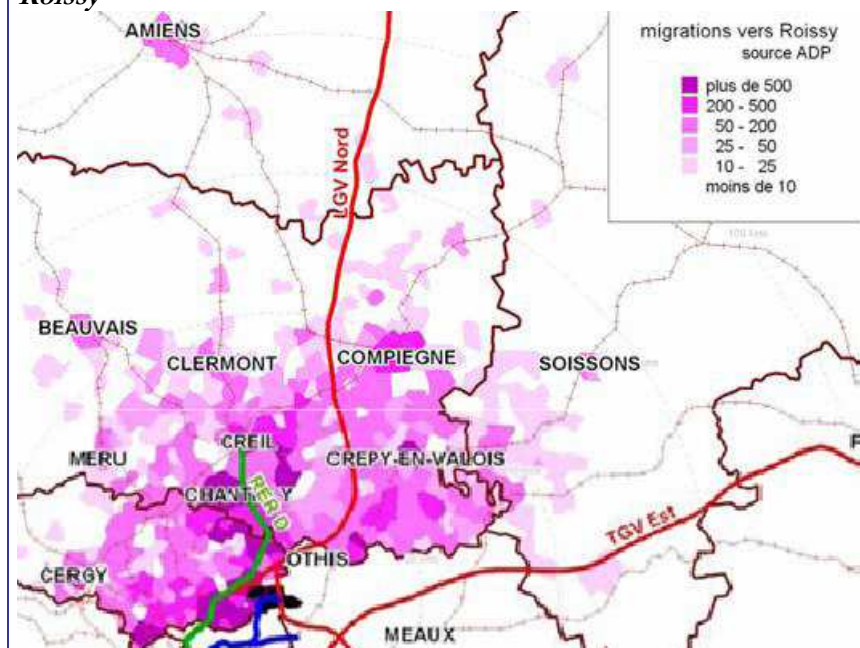
Le secteur Roissy, véritable carrefour de l'emploi aéroportuaire, compte près de 700 entreprises qui génèrent au total 90000 emplois (hors intérimaires et saisonniers) directs. De ce point de vue toutes les communes avoisinantes de la plateforme bénéficient de ces retombées en termes d'emplois. C'est le cas du Pays Compiégnois dont l'attractivité est indissociable d'une situation géographique qualifiée de « stratégique » - à 80 km de Paris et à 60 km de Roissy- avec accès à l'autoroute A1 (45mn de Roissy). Ainsi résulte -t-il de l'ambition de Mr Philippe Marini sénateur de l'Oise, maire de Compiègne et président de l'ARC, de valoriser cet atout en misant sur le renforcement de la mobilité Compiègne-Roissy, afin d'éviter tout frein à l'embauche dans ce secteur.

Une population active plutôt dynamique dans le sens Compiègne-Roissy

A l'image de la population totale, la population active du Compiégnois évolue de façon assez dynamique : +9,4% contre 8,3% à l'échelon départemental et +5,0% à l'échelon régional. Près de 3 actifs sur 5 résidant sur les 4 communautés de communes sont amenés à se déplacer hors de l'agglomération. Beaucoup de ces actifs vont travailler chaque jour hors de la région, en Ile de France, plus particulièrement à Roissy. En effet, du fait de sa proximité, ce dernier a une forte influence sur l'Oise (et sur le Pays Compiégnois) en termes d'emplois et les déplacements domicile-travail vers la plateforme sont, en proportion, plus nombreux comparés à l'Aisne et à la Somme. 90% des salariés picards de Roissy (12000 emplois) habitent dans l'Oise selon l'observatoire ADP (Aéroport de Paris).

Le Pays Compiégnois de son côté, du fait qu'il bénéficie d'une desserte autoroutière de premier ordre avec deux sorties de l'A1 sur son territoire (Arsy - Compiègne ouest et Chevrières - Compiègne sud) est l'un des aires de recrutement de l'Oise, après Creil et le Valois entre autres, qui concentre le plus de salariés travaillant à Roissy. Cette infrastructure majeure orientée nord-sud, contribue largement au développement économique et démographique de ce territoire, en facilitant les échanges avec l'Ile de France.

Principales communes d'où migre la plupart des salariés picards de Roissy



Une offre de transport inégale entre Compiègne et Creil

Pour assurer la pérennité de l'attraction créée par l'Oise en général et le Pays Compiégnois en particulier, les autorités départementales et régionales ont mis en place des services de transport plus ou moins fonctionnel. En effet :

- Sur l'axe Creil- Roissy une navette appelé Picardie-Roissy effectue 14 dessertes par jour vers cette plateforme (82% des usagers de la ligne Picardie-Roissy sont des salariés habitués).
- Sur le tronçon Compiègne-Senlis, le Conseil général a mis en place une ligne express qui fait 3 services par jour.

Si la première marche bien, on ne peut pas en dire autant pour l'axe Compiègne-Senlis. Ceci s'explique par l'insuffisance du nombre de desserte au départ de Compiègne par rapport à Creil et des horaires inadaptés par rapport aux horaires de travail effectifs des usagers. Ainsi, les compiégnais, souvent, prennent leur voiture personnelle pour aller travailler sur la plateforme. D'autres combinent voiture personnelle et transport en commun (changement à Creil pour prendre la navette Picardie-Roissy). Un système du covoiturage est aussi organisé par le SMTCO (Syndicat Mixte de Transport) via son site internet. Cependant c'est un service qui reste méconnu malgré les nombreux efforts fournis. Et enfin pour les usagers sans permis, le train est le mode alternatif en combinaison de la navette via Creil.

Il faudrait trouver des solutions pour que la navette Compiègne-Senlis marche plus. Ceci passera certainement par une communication mais aussi par une augmentation des plages horaires sur cet axe. A défaut, le transport pourrait être un handicap pour l'évolution de l'emploi que peut procurer le pays à la plateforme de Roissy.

→ L'offre de formation du Pays Compiégnois

42 organismes de formation sont présents sur le territoire du Pays Compiégnois : 34 organismes de formation professionnelle pour adultes, parmi lesquels 5 proposent des formations par apprentissage ; et 8 lycées, dont 1 CFA. Une très grande majorité de ces organismes se situent sur le territoire de l'ARC, Compiègne en regroupant la quasi totalité. En tout, plus de 600 formations sont prévues sur l'année 2009, dont environ 50 dans le cadre du Programme Régional de Formation.

Une offre variée mais inégale

Quasiment tous les domaines de formation sont représentés dans l'offre de formation du Pays Compiégnois : arts, échange et gestion, électricité, électronique, production, génie civil, construction, communication, langues, sciences, services aux collectivités et aux personnes, transformation, ainsi que des formations générales. Ces différents domaines sont bien sûr présents à différents degrés : on trouve ainsi de très nombreuses formations dans les domaines de l'échange et gestion ou de l'information/communication (plus de 100 formations pour chacun), tandis que les formations dans les domaines du génie civil ou des arts sont beaucoup plus rares (respectivement 2 et 3 formations). Seuls absents : les sciences humaines et l'agriculture.

(Pour plus d'informations sur les domaines de formation : <http://offredeformation.picardie.fr>)

Une telle variété implique des écarts importants sur certains points, toutes les formations ne rentrant pas dans le même cadre. En termes de durée, cela peut aller de quelques heures à plusieurs années. Et si l'on dénombre 157 formations d'une durée supérieure à 6 mois (soit 29% de l'offre totale), le nombre de formations de moins d'une semaine s'élève à 329, représentant 60% de l'offre.

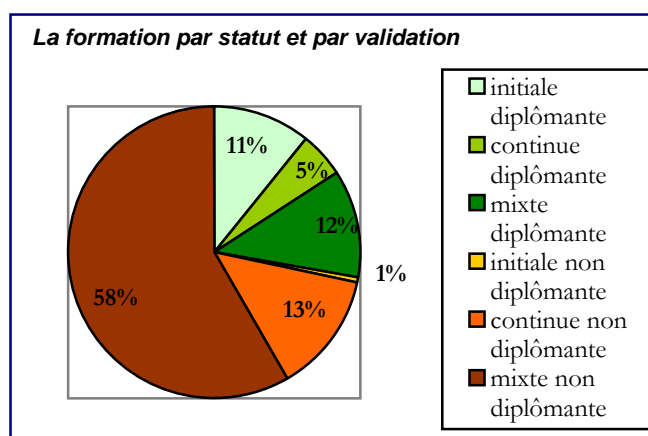
Viennent ensuite 5% de formations dont la durée est comprise entre 7 jours et 1 mois, et 6% de formations dont la durée est comprise entre 1 et 6 mois.

A noter que l'offre du Programme Régional de Formation ne comporte que des formations de plus d'une semaine ; 53% durant plus de 6 mois. De même, les formations initiales, souvent issues de l'éducation nationale, ont une durée supérieure à 6 mois dans 95% des cas.

Des formations ouvertes à tous, mais relativement peu diplômantes

La plupart des formations (70%) sont accessibles à la fois en formation initiale et en formation continue (formations mixtes). 12% des formations sont accessibles en formation initiale uniquement, et 18% en formation continue. Les formations en initial sont plus diplômantes que les autres : 95% donnent accès à un diplôme. Les formations mixtes et en continu donnent en revanche accès à un diplôme dans seulement 27% et 32% des cas. Paradoxalement, c'est dans ces deux catégories que l'on retrouve toutes les formations de niveau I. Si l'on reprend l'ensemble des formations, environ 1/3 sont des formations diplômantes. Parmi l'offre de formation conventionnée par le Programme Régional de Formation, la proportion monte à 63%.

Reste que majoritairement, les formations proposées ne donnent donc accès qu'à de simples attestations de stage, voire à divers certificats dans 10% des cas.



Zoom sur : les formations en alternance.

Sur le territoire du Pays Compiégnois, 7 organismes proposent un ensemble de 36 formations en alternance. Ces formations sont par définition des formations longues, qui durent entre un et trois ans selon le diplôme préparé. Tous les niveaux de validation peuvent être concernés par des formations en alternance. Ainsi, sont proposées 1 formation de niveau VI, 13 de niveau V, 11 de niveau IV, 4 de niveau III, 3 de niveau II et une de niveau I. L'entrée en alternance peut se faire via deux types de contrats aidés différents : le contrat d'apprentissage, qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, dans le cadre d'une formation initiale. Le contrat de professionnalisation lui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ainsi qu'aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans. Il peut durer de 6 à 12 mois (voir 24 mois sous certaines conditions) et a pour but de faciliter l'insertion socioprofessionnelle. Créé en 2004, le contrat de professionnalisation reste cependant moins répandu (12 formations concernées).

L'observatoire de la MEF remercie toutes les personnes ayant contribué au recueil des informations nécessaires à la réalisation de ce numéro, et plus largement, des études menées.

Nous contacter :

Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Compiégnois
14 rue d'Amiens
60200 Compiègne
Tel : 03.44.36.34.34
Fax : 03.44.36.34.30
E-mail : contact@mef-payscompiegnois.org